


QUALIFELEC

PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 147370

Valable du 23/07/2025 au 22/07/2026

GENESIUS CONSTRUCTION ET RESEAUX
 6 RUE CRONSTADT
 RDC GAUCHE
 06000 NICE

RAISON SOCIALE : GENESIUS CONSTRUCTION ET RESEAUX
DENOMINATION COMMERCIALE : GENESIUS CONSTRUCTION ET RENOVATION
SIRET : 81207857400017
Forme Juridique : SASU
Responsable légal : ILCHEV KONSTANTIN
N° Dossier : 51-RM-53143-6
N° Client : 53143
Tel : 0658813385
E-mail : ilchevkonstantin@gmail.com
Assurance Responsabilité Civile : AXA
Assurance Décennale : AXA
Qualification selon référentiel : Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques - IRVE

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
PIRVE1 : Probatoire IRVE – indice 1 (station de recharge - puissance maximale appelable inférieure ou égale à 36 kVA)	-	23/07/2024	22/07/2026
PIRVE2 : Probatoire IRVE – Indice 2 (station de recharge - puissance maximale appelable supérieure à 36 kVA)	-	23/07/2024	22/07/2026
PIRVE3 : Probatoire IRVE – Indice 3 (station de recharge en DC)	-	23/07/2024	22/07/2026

Formation

 P1 - APAVE / BLUE2BEGREEN
 P2 - APAVE / BLUE2BEGREEN
 P3 - APAVE / BLUE2BEGREEN

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.


 Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
 En cas de suspicion, contactez Qualifelec :
<https://www.qualifelec.fr/contact>

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.

Edité le 28 juillet 2025

 Thierry SCHOTT
 Président de Qualifelec

 Visitez notre site : www.qualifelec.fr

 Association Professionnelle et Technique des Entreprises du Génie Électrique, Énergétique et Numérique
 109 rue Lemercier, 75017 PARIS - Tél : 01.53.06.65.20 / Email : contact@qualifelec.fr
 Association LOI 1901 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411Z